

Alors, elle se laisse tomber sur le trottoir. Sous la pluie glacée, une chaleur l'envahit. Elle ferme les yeux, pousse un soupir et croit qu'elle s'endort... Elle est évanouie.

Deux gardiens de la paix l'aperçurent et s'approchèrent lentement.

Ils la relevèrent. Elle revenait à la connaissance. Ses dents claquaient. Elle eut peur des hommes noirs qui la soutenaient et qui pourtant y mettaient de la douceur, presque de la pitié.

— Je n'ai rien fait, dit-elle, je vous assure que je n'ai rien fait.

— Vous n'avez donc pas de domicile ?

— On m'a expulsée ce soir... Mes meubles sont dans la cour... J'ai bien froid... et je suis enceinte... Je voudrais me réchauffer un peu...

— Pouvez-vous marcher ?

Elle essaya, mais fléchit sur ses jambes.

— Nous allons vous aider.

— Où me conduisez-vous ?

— Au poste.

— Au poste ! comme les assassins ! comme les voleurs !

— Nous ne pouvons pas vous laisser coucher dans la rue. Par ce temps-là, demain vous seriez morte.

Elle se laissa emmener. Elle n'avait plus d'énergie. Du reste, quand elle fut au bureau de police du Panthéon, dans la grande salle surchauffée par un poêle énorme, flamboyant, elle fut prise tout de suite par la chaleur lourde.

Le brigadier ne la mit point au violon. Elle eut la permission de passer la nuit sur un banc, où elle s'endormit tout de suite, la tête contre le mur.

Deux filles ramassées ivres dans une bataille, chantaient au violon, en faisant un bruit d'enfer.

Elle finit par ne plus rien entendre de tout cela et ne se réveilla que le matin assez tard.

Un officier de paix causait avec le brigadier en la regardant. Elle n'entendait pas ce qu'ils disaient. L'officier s'approcha :

— Vous n'avez aucunes ressources ? Vous ne travaillez pas ?

Elle expliqua ce qui lui était arrivé.

— Vous êtes-vous adressée à l'Assistance publique ?

— Non. Pas encore, excepté aux bureaux de bienfaisance.

— Allez donc avenue Victoria. Vous recevrez un secours.

Elle remercia, sortit. Avenue Victoria, elle reçut trente francs. Elle revint alors rue de la Parcheminerie, paya son propriétaire. On lui trouva un taudis plus noir, plus étroit, plus sinistre encore que celui d'où on l'avait expulsée et deux ouvriers de la maison, pour quelques sous, rentrèrent ses meubles.

À l'Assistance, on avait pris son nom et son adresse. Une femme vint la visiter le lendemain, lui dit de bonnes paroles. En même temps, d'une maison de secours de la rue Saint-André-des-Arts, elle recevait des vêtements plus chauds. C'était de la pitié administrative, mais enfin c'était de la pitié. Était-ce donc la fin de ses misères ?

Elle arrivait au dernier mois de sa grossesse. Il fallait bien qu'elle se résignât à accoucher dans un hôpital. Là, on la garderait jusqu'à ce qu'elle fût rétablie et en état de travailler, — elle se l'imaginait du moins, — et de nourrir l'enfant innocent qui allait naître d'elle...

Elle fit sa demande à l'Assistance... Elle attendit vainement pendant plus de quinze jours... Il n'y avait de place ni chez les sages-femmes administratives ni dans les hôpitaux... Enfin, le seizième jour, on lui dit de se présenter, non point à la Maternité dont les vingt-cinq lits étaient occupés, mais à la Clinique de la rue d'Assas.

Là, elle fut reçue par l'interne de service.

Il était temps. Elle s'y trouvait à peine depuis deux heures qu'elle était prise des premiers symptômes.

Puis, comme les douleurs se prolongeaient, on lui fit respirer du chloroforme.

Elle s'endormit, eut des rêves où elle se revit jeune fille, choyée, ardemment aimée par sa bonne Céleste... des rêves fleuris et tout ensoleillés... où elle n'avait qu'à se laisser vivre, au courant qui doucement l'emportait, pour être heureuse...

Quand elle se réveilla, elle vit dans un berceau blanc, près du lit, un petit être, dormant profondément, ses poings fermés, aux jolis plis de graisse, sur le drap.

Une infirmière qui passa lui dit en souriant : "C'est votre fille !..."

Une fille ! sa fille !... mon Dieu !... Elle la prend, l'embrasse, sans que l'enfant se réveille, la serre contre son cœur... la considérant longuement en son maillot... sa fille... la fille de Richard... Quelle pauvre innocente ! que deviendra-t-elle ?... Qu'est-ce que l'avenir, dans son inconnu terrible, lui réserve ? Les portes de la vie viennent de s'ouvrir pour elle et la vie se présente avec ses douleurs, ses misères !... La mère, seule, est là pour la protéger...

Elle la replace dans le berceau, puis, elle-même anéantie et malgré tout souriante, s'endort...

## II

Ainsi que l'avait espéré le médecin tout se passa d'une façon normale. Il ne survint aucun accident. Seulement, Liette était d'une faiblesse extrême. Elle avait voulu, toutefois, nourrir son enfant... Celle-ci avait été baptisée sous le nom d'Albertine et tout de suite, sa mère, dans ses caresses, l'avait appelée Bertine...

Le matin du dixième jour, elle venait de se lever pour la première fois et assise près de son lit, — dans l'impossibilité presque complète de remuer et de se tenir debout, elle berçait doucement Bertine pour l'endormir.

Un infirmier passa et s'arrêta devant elle.

— Vous vous présenterez ce matin chez monsieur le directeur.

— Qu'ai-je donc à y faire ?

— Dame ! vous ne vous imaginez pas que vous allez vivre de vos rentes à la Clinique jusqu'à la fin de vos jours ? Nous avons besoin de votre lit... les demandes sont nombreuses...

— Vous me renvoyez ? dit-elle, affolée. Ce n'est pas possible ! Mais on veut donc me tuer et tuer mon enfant !...

Quand Bertine fut endormie, Liette se traîna chez le directeur.

— Juliette Larnaudet, No 16, c'est bien vous ?...

— Oui, monsieur, dit-elle tremblante.

— Vous pourrez quitter la clinique aujourd'hui même.

— Mais que vais-je devenir ? Je me sens encore si malade qu'il me sera impossible de travailler...

— Il m'est défendu de vous conserver ici plus longtemps...

— Défendu ! défendu ! Et par qui ?

— Les règlements s'y opposent.

Ici, le directeur consulta un dossier.

— Aucun accident à craindre... Tout est pour le mieux...

Juliette ne comprenait pas et regardait cet homme avec des yeux épouvantés. Tout allait pour le mieux, disait-il. Quelle dérision !

— Monsieur, murmura-t-elle suppliante, je suis courageuse et je ferai tout mon possible pour trouver de l'ouvrage. Mais il faut, pour cela, que je sois plus forte. Je puis à peine me traîner. C'est surtout pour mon enfant que je vous prie, monsieur... Il peut mourir de misère, de privations... sans secours... Car vous ne voulez pas que je l'abandonne, n'est-ce pas ?

— L'Assistance publique vous aidera.

— Au moins, monsieur, existe-t-il un hospice où l'on me recevra avec ma pauvre petite fille, jusqu'à ce que je sois rétablie ?

Un quart d'heure après, elle se trouvait hors de la clinique et sans savoir où elle se dirigeait, remontait la rue d'Assas, son enfant dans ses bras. Elle ne marchait pas depuis cinq minutes qu'elle n'en pouvait plus.

Il lui restait trois francs, — dernière charité du bureau de bienfaisance.

Elle arrêta un cocher, monta dans sa voiture et se fit conduire rue Blomet.

Là, en effet, était un asile pour les accouchées convalescentes.

Elle sonna, entra, s'adressa au concierge, fut renvoyée dans les bureaux, d'étage en étage.

Elle était harassée et si défaillante qu'elle se sentait près de mourir.

L'asile n'avait qu'une cinquantaine de lits et pas un de libre.

— Avenue du Maine, 201, vous trouverez sans doute, lui dit-on.

La voiture l'y conduisit. Elle s'endormit de fatigue, Bertine sur ses genoux. Ce fut le cocher qui, à l'arrivée, ne la voyant point sortir, descendit de son siège, ouvrit la portière et la réveilla.

Mais, à cet asile maternel, il n'y avait pas de place. Du reste, on n'y prenait les convalescentes que sur des cas prévus et dans tous les cas les malades n'y étaient pas conservées plus de quinze jours.

— Indiquez-moi un asile où l'on puisse me recevoir ! dit-elle, les yeux mouillés, vraiment digne de pitié.

L'employé haussa les épaules et dit :

— Je le voudrais bien, allez... s'il en existait cela rendrait des services... Mais... il n'en existe pas.

Elle sortit, brisée, éperdue.

Elle n'avait plus qu'à se rendre à l'Assistance publique, pour y solliciter un secours d'allaitement.

Plusieurs femmes, — des mères comme elle, — attendirent leur tour et passèrent au bureau.

On l'appela. Elle se présenta, Bertine toujours endormie.

On l'interrogea. Qu'était devenu son mari ? Avait-elle cherché du travail ? Dans quelles maisons ? Quelles étaient ses ressources ? Que comptait elle faire de son enfant ?

Elle répondit à tout cela docilement. On la pria de repasser quelques jours après. Il fallait que l'administration fit une enquête. Mais comme elle avait sa feuille de sortie de l'hôpital, on lui remit tout de suite un secours de vingt francs.

Elle rentra rue de la Parcheminerie, dans son taudis. Quelques jours après, elle était avisée que la ville lui donnerait une allocation mensuelle de 25 francs pour nourrir son enfant. Cela, pendant